

Délégation de service public - Réseau chauffage urbain de Planoise - Rapport sur l'exercice 2009

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur : L'analyse de ce rapport est présentée en quatre points :

1. Principales caractéristiques du contrat de délégation de service public
2. Analyse de la qualité du service
3. Comptes de la délégation
4. Conditions d'exécution du service public.

1. Les principales caractéristiques du contrat de DSP

Objet de la délégation	La Collectivité confie au délégataire la prise en charge de production, transport et distribution de chaleur destiné à assurer le chauffage des locaux et la production d'eau chaude des bâtiments situés dans le périmètre défini dans le contrat
Nature de la convention	Délégation de service public (affermage)
Date de signature de la convention	21 juillet 2006
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} septembre 2006
Durée de la convention	12 ans et 4 mois
Echéance de la convention	31 décembre 2018
Caractéristiques générales	<p>La Collectivité confie au délégataire l'ensemble des ouvrages qui font l'objet du contrat de délégation ainsi que les installations qui pourront être réalisées dans ce cadre.</p> <p>La délégation a pour objet l'exploitation, le gros entretien et le renouvellement par le délégataire de l'ensemble des ouvrages nécessaires au service destinés à la production, au transport et à la distribution de chaleur.</p> <p>Le délégataire exploite les activités à ses frais et risques. Il a l'entière responsabilité juridique de l'exploitation des installations.</p> <p>Le service est assuré dans les limites du territoire définies par la convention.</p> <p>Pendant sa durée, la Collectivité confère au délégataire le droit exclusif d'assurer ce service au profit des abonnés.</p> <p>Le délégataire a seul le droit d'utiliser les ouvrages délégués.</p> <p>La nature des énergies utilisées sont, dans l'ordre décroissant de priorité, les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - énergie en provenance de l'UIOM - bois - à titre complémentaire, la plus avantageuse des énergies suivantes charbon, fuel lourd et gaz. <p>Les installations doivent être soumises à la réglementation en vigueur et il appartient au délégataire de s'en assurer.</p>
Dénomination sociale du délégataire	SEVE Filiale de SECIP - GDF- SUEZ - IDEX

Coordonnées du délégataire	9 rue Belin 25000 Besançon Siège social : chez COFELY 264 rue Garibaldi 69488 Lyon
Dirigeants	Président : M. H. SIRERA Directeur : M. P. CAMEIJO

Au titre de 2009, le délégataire a présenté l'ensemble des documents prévus par la convention de délégation de service public concernant la qualité du service, les états financiers et les conditions d'exercice de la mission.

2. Analyse de la qualité du service

Le contrôle de l'affermage est assuré par le Cabinet PÖYRY qui remet chaque année un rapport technico-économique. Pour l'exercice 2009 on retiendra :

2.1 Le réseau

La Société SEVE alimente en énergie 180 points de facturation desservant 8 512 logements, 1 industriel et des locaux tertiaires. Le réseau de chauffage couvre le quartier de Planoise, l'Hôpital Jean Minjot et la ZAC des Hauts de Chazal.

Le nombre d'URF souscrits s'élève à 102 260,73 URF au 31 décembre 2009 (+ 0,5 %). Cette évolution est liée aux nouveaux raccordements notamment :

- l'extension du Centre Commercial Ile de France (activité 600 m²)
- le raccordement du Patio 1 (40 logements).

2.2 La climatologie

La rigueur climatique sur la période de chauffe de référence est de 2 568 DJU (Degrés jours unifiés), soit - 4,5 % par rapport à 2008 : il a donc fait globalement un peu « moins froid » en 2009.

La livraison totale d'énergie en sous station, eau chaude sanitaire et chauffage, représente 131 064 MWh (- 6,2 % par rapport à 2008).

2.3 Les pannes

• 10 fuites ont affecté le réseau de distribution ou les sous stations. Seul l'incident rue de Fribourg (soulèvement canalisation suite orage) a nécessité une interruption du service et uniquement celui de la fourniture d'eau chaude sanitaire. Cette interruption a duré 18 h et a concerné un point de livraison desservant 185 logements.

• 30 incidents sur les moyens de production (chaudières ou UIOM) ont conduit à l'utilisation des moyens de secours (aucune interruption du service) :

- chaudière de secours G3 pour une durée totale de 207 heures réparties sur les mois de janvier, février et octobre.
- Chaudière Mock pour une durée de 2 h en septembre.

2.4 Les consommations

Durant l'année 2009, il n'a été procédé à aucune coupure du fait d'impayés.

Résultats par type de consommateurs :

- logements :

- la consommation de chauffage s'est élevée à 60 803 MWh (- 7,7 % par rapport à 2008).
- la consommation unitaire de chauffage par logement est de 2,78 kWh/log/DJU. Elle est en baisse de 3,9 % par rapport à 2008 suite à l'amélioration de la conduite des installations par les exploitants des réseaux secondaires (indépendants de SEVE)
- la consommation d'eau chaude sanitaire s'établit à 223 033 m³ soit une baisse de 5,4 % par rapport à 2008 liée au comportement des consommateurs.

- locaux autres que les logements :

- la consommation pour le chauffage s'établit à 44 990 MWh (- 4,5 % par rapport à 2008). Les baisses ont affecté différemment les équipements : Ville Besançon (- 9,6 %), CHU (- 1,3 %), Education Nationale (- 1,5 %), autres équipements (- 7,4 %).

Nota : les besoins de chaleur des équipements ne dépendent pas uniquement de la rigueur climatique mais également de l'utilisation.

- la consommation d'eau chaude sanitaire s'établit à 6 701 m³ soit une baisse de 8 % par rapport à 2008 liée au comportement des consommateurs.

2.5 Les énergies

Caractéristiques 2009 des énergies consommées :

- une consommation stable de la vapeur de l'UIOM : le taux moyen de disponibilité des fours est de 89 %
- une hausse importante de la consommation de bois (+ 13,3 %), liée à une bonne disponibilité de la chaudière, une optimisation du fonctionnement et aux essais de co-combustion.
- une diminution conséquente du charbon liée aux essais de co-combustion et aux températures extérieures particulièrement clémentes en octobre et novembre.
- une baisse de la consommation de gaz (- 11,5 %) liée aux températures extérieures particulièrement clémentes en inter saison
- une augmentation significative de la part du fioul lourd suite à la baisse de la part charbon.

Les coûts d'achats de l'énergie dans le résultat comptable de SEVE sont les suivants :

	2009 En K€	2008 En K€	Variation en %	Part dans les MWh entrés en 2009	Part dans le coût total 2009
Vapeur	1 150,8	1 156,3	- 0,5 %	34,5 %	33,2 %
Bois	603,8	527,7	14,4 %	23,5 %	17,4 %
Charbon	324,7	923,4	- 64,8 %	11,4 %	9,3 %
Fioul BTS	1 144,6	1 075,2	6,45 %	23,68 %	33 %
Gaz	236	330,7	- 28,6 %	5,02 %	6,8 %
Additif	9,7	5,8	68,6 %	-	0,3 %
Total	3 469,6	4 019,1	- 13,67 %	100 %	100 %

Evolution des tarifs R1 (énergie) selon formules de révision du contrat

Moyenne des tarifs R1 (part énergie) € HT/MWh	2009 Prix moyen	2008 Prix moyen	Variation
R1 vapeur	25,40	26,33	- 3,5 %
R1 bois	28,86	29,36	- 1,7 %
R1 charbon	33,39	36,44	- 8,4 %
R1 gaz	58,62	52,71	+ 11,2
R1 Fioul	46,51	58,18	- 20,1

Nota : L'évolution des prix de l'énergie pour l'abonné est fonction des indices de révisions et non des prix d'achat des combustibles par SEVE.

2.6 Les prix

Les prix moyens facturés aux abonnés :

R1 énergie Chauffage	2009	2008	Variation en %	Variation en €
Prix moyen facturé (€ HT par MWh)	30.736	31.829		- 1 093
Prix moyen réel 2009 (€ HT par MWh)	31.647	33.037	- 4,4	- 1,39
Correction de mixité (€ HT par MWh)	0.911	1.208		

R1 énergie ECS (eau chaude sanitaire)	2009	2008	Variation en %	Variation en €
Prix moyen facturé (€ HT par m ³)	3.301	3.491		- 0.19
Prix moyen réel 2009 (€ HT par m ³)	3.402	3.622	- 6.5	- 0.22
Correction de mixité (€ HT par m ³)	0.101	0.131		

R2 (abonnement)	2009	2008	Variation en %	Variation en €
Evolution tarif moyen (€ HT/URF)	32,171	31,858	+ 0,98	

Le coût moyen du MWh (toutes prestations confondues part énergie + abonnement) : 31,12 € TTC/MWh est en baisse de 4,4 % par rapport à celui de 2008.

2.7 Le rendement

Le rendement global moyen de la chaufferie constaté (84,2 %) est en hausse de 2,6 % par rapport à celui de 2008. Cette augmentation est essentiellement liée à l'utilisation moindre du charbon et à l'augmentation de la mixité UIOM.

2.8 Les indicateurs de performance du réseau de chaleur

Deux indicateurs ont été mis en place en 2009 et d'autres suivront pour 2010. Ils seront issus du document réalisé par les acteurs du chauffage urbain (IGD, AMF, AMORCE, SNCU, Union Sociale Pour l'Habitat). Le suivi de ces indicateurs sur des années successives permettra de porter une appréciation sur la performance du réseau.

Indicateurs	Formule	2009
Interruption de service	Nb heures d'interruption/(nb point de livraison x nb heures annuelle de fonctionnement)	0,011/mille
Consommation d'eau		8 150 m ³

2.9 La garantie des services

2009 est également l'année de réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers. Le barème comportait 4 tranches : Pas satisfaisant/Assez satisfaisant/Satisfaisant/Très satisfaisant. Le résultat est ramené à une note sur 20.

Mais on note le faible taux de réponse des usagers à l'enquête : seulement 8 clients sur 61.

Thèmes	2009
Image de SEVE (qualité accueil, temps d'attente, et.)	16,73
Domaine technique (respect engagements, disponibilité, qualité prestations, etc.)	16,66
Domaine financier (facturation)	13,13

2.10 Les réclamations

Cinq courriers de réclamations sont parvenus à la Ville. Pour quatre, les dysfonctionnements signalés ne concernaient pas la DSP, le cinquième portait sur des nuisances sonores suite aux travaux de chauffage réalisé rue du Piémont.

L'astreinte SEVE a reçu 22 demandes d'intervention pour manque d'énergie, auxquelles des solutions ont été apportées en moins d'une heure.

2.11 Les rejets

Chaudières		CO (mg/NM ₃)		NOx CO (mg/NM ₃)		SO ₂ CO (mg/NM ₃)		Poussières CO (mg/NM ₃)	
		Valeur réglementaire	Maxi atteint	Valeur réglementaire	Maxi atteint	Valeur réglementaire	Maxi atteint	Valeur réglementaire	Maxi atteint
G1	fioul	100	34	450	382	1 700	1 606	30	8
G4	charbon	300	306 (1)	600	655 (2)	2 000	1 053	30	18
G5	gaz	100	82	225	93	35	56(3)	5	0
G5	fioul	100	147(4)	450	408	1 700	1 473	30	28
G6	bois	300	107	300	264	300	67	30	17

(1) en cours de démarrage et essais co combustion sinon 236

(2) en cours de démarrage et essais co combustion sinon 532

(3) en cours de réglage sinon 23

(4) problème de fonctionnement intervention constructeur sinon 83

2.12 Les effluents

		Flux journaliers autorisé	Point mesure 1	Point mesure 2	Point mesure 3
MES	kg/j		Pas d'écoulement donc pas de prélèvement	0.04	2.6
DCO	kg/j			0.09	2.8
Cadmium	g/j			-	-
Plomb	g/j			-	-
Mercure	g/j			-	-
Nickel	g/j			-	-
AOx	g/j			-	1
Hydrocarbures	kg/j			0.0003	-
Azote	kg/j			0.01	0.2
Phosphore	g/j			0.002	0.05
Cuivre	g/j			0.03	1.2
Chrome	g/j			-	-
Sulfates	g/j			0.04	2.5

		Concentrations journalières autorisées	Point mesure 1	Point mesure 2	Point mesure 3
pH	Unité ph	Entre 5.5 et 8.5	Pas d'écoulement donc pas de prélèvement	Entre 7.5 et 8.2	Entre 7.5 et 10.8
température	°c	< 30		Entre 15.4 et 21.1	Entre 18.7 et 28.1
MES	mg/l	100		140	65
DCO	mg/l	200		290	70
Cadmium	mg/l	0.2		<0.002	<0.002
Plomb	mg/l	0.5		<0.01	<0.01
Mercure	mg/l	0.05		<0.0002	<0.0002
Nickel	mg/l	0.5		<0.01	<0.01
AOx	mg/l	2		<100ugl	24 ugl
Hydrocarbures	mg/l	20		0.97	<0.10
Azote	mg/l	60		46	5.8
Phosphore	mg/l	10		6.4	1.2
Cuivre	mg/l	0.5		0.10	0.03
Chrome	mg/l	0.5		<0.01	<0.01
Sulfates	mg/l	2000		120	62

En grisé : Valeurs dépassant les valeurs seuils de l'arrêté. Des travaux de séparation des réseaux et de traitement des effluents sont programmés pour 2010-2011

2.13 Les émissions de CO₂

	Tonnes de CO ₂		Evolution
	2008	2009	
Charbon	14 597.083	6 913.061	- 47 %
Bois	0	0	0
Fuel lourd	7 333.236	9 931.381	+ 35,4 %
Gaz	1 965.267	1 604.894	- 22,5 %
Total	23 895.585	18 449.336	- 29,5 %

2.14 Le développement durable

La Société SEVE a obtenu le 6 juillet 2008 les certifications suivantes :

- . ISO 9001 (qualité)
- . ILO-OSH2001 (sécurité)
- . ISO 140001 (environnement).

La Société SEVE possède 2 voitures électriques sur un parc de 10.

Le contrat DSP est bâti pour inciter les abonnés à réaliser des économies d'énergie.

. Calcul du R2 sur des URF (unité de répartition forfaitaire) basées sur la puissance et la consommation (moyennes sur 3 ans). Cette méthode permet de répercuter les économies durables d'énergie non seulement sur le R1 (consommation) mais également sur le R2 (abonnement)

. Option maîtrise de l'énergie

- Les abonnés ont la possibilité de souscrire à tout moment une option de «maîtrise de l'énergie».

L'écart constaté entre :

- la consommation réelle de l'année corrigée, si nécessaire, de la consommation d'eau chaude sanitaire,

- et la consommation annuelle de référence corrigée de la rigueur climatique,

fait l'objet d'un intéressement s'il est supérieur à 4 %, en économie ou en surconsommation.

- Abonnés ayant souscrit l'option pour l'année 2009

Clients	Consommation de référence MWh	Ecart	Bonus en €	Malus en €
Les Douanes	255,80	3,27 %	0	
Collège Diderot	763,75	- 9,12 %	8 754,69	
DCI	2 475,80	- 38,71 %	19 208,88	
Immobilière de bureaux	686,10	- 6,63 %	8 111,36	
M. Petot	8,65	+ 22,17 %		6,05
M. Guillaume	8,65	- 11,58 %	95,87	
Mme Demey	8,60	- 1,94 %	0	

3. Les comptes de la délégation

3.1 Etats financiers 2009

Les états financiers 2009 sont certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes.

La Société SEVE emploie 17 salariés, tous des techniciens.

La Société SEVE a été créée par la Société SECIP, ancien délégataire, à la demande de la Ville de Besançon comme société dédiée pour le contrat de DSP. Les prestations juridiques, administratives, fiscales (etc.) sont assurées par SECIP et facturées à SEVE. De même, la société applique les décisions opérationnelles et stratégiques de SECIP et du groupe GDF-SUEZ.

Chiffres clés

En K€	31-12-2009	31-12-2008	Variation en K€	Variation en %
Résultat net	261	276	- 15	
Créances d'exploitation	4 882	5 033	- 151	
Dettes d'exploitation	3 565	4 322	- 757	
Situation nette	302	318	-16	

3.2 Bilan

Actif

Les immobilisations corporelles sont peu significatives.

L'actif est essentiellement constitué des stocks d'énergie pour 459 K€ et des créances sur usagers pour 2 141 K€. Il n'y a pas de risque sur la recouvrabilité des créances usagers, les créances douteuses sont peu significatives.

L'actif présente également une créance sur les sociétés du Groupe pour 1 511 K€.

La trésorerie est négative, puisqu'elle est inscrite en découvert bancaire au 31 décembre 2009. La trésorerie est gérée au niveau du Groupe.

Passif

Les fonds propres sont positifs de 340 K€. Leur diminution par rapport à 2008 s'explique par une distribution de dividendes à hauteur de 277 K€.

Il n'y a pas d'endettement à moyen - long terme, seulement du découvert bancaire au 31 décembre.

Les dettes d'exploitations (fournisseurs, fiscales, sociales) sont significatives au 31 décembre, ce qui est cohérent avec les volumes importants d'achat d'énergie.

Indicateurs financiers

Les indicateurs financiers du bilan sont positifs.

3.3 Résultat

Le résultat net est un bénéfice de 261 K€. Il est directement issu de l'activité puisque le résultat d'exploitation est un bénéfice de 281 K€.

Résultat d'exploitation

En K€	2009	2008	Variation en €	Variation en %
Chiffre d'affaires	7 516	7 973	- 457	- 5,7 %
Achat d'énergie	3 470	4 019	- 551	- 13,7 %
Achats externes	1 723	1 572	+ 151	+ 9,57 %
Résultat d'exploitation	281	577	- 296	

• Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires 2009 s'élève à 7 516 K€. Il est réparti en :

- R1 énergie (chauffage- eau chaude) = 4 129 K€ soit une baisse de 12,6 % par rapport à 2008
- R2 exploitation et maintenance = 3 280 K€ soit une stabilité par rapport à 2008.

Le chiffre d'affaires compose 94 % des produits d'exploitation.

La baisse du chiffre sur le R1 s'explique par la réduction de la consommation et la baisse du prix des combustibles associée à une celle de la TVA à 5,5 % depuis le 1^{er} mars 2009.

Cette baisse du chiffre d'affaires trouve une contrepartie dans la baisse des achats (coût d'achat de l'énergie).

- Charges d'exploitation

Le coût des achats d'énergie en 2009 s'élève à 3 470 K€ contre 4 019 K€ en 2008. Il connaît donc une baisse de 550 K€, pour les raisons déjà identifiées plus haut.

Les achats d'énergie représentent 66 % des achats et 45 % du total des charges.

Le coût des charges nécessaires à l'activité d'exploitation et maintenance est de 1 723 K€ auxquelles s'ajoute la masse salariale pour 686 K€. Les achats sont en hausse de + 9,57 %, essentiellement du fait du recours accru à la sous-traitance et l'augmentation du coût de l'eau.

Ces achats incluent les achats d'eau et d'électricité nécessaires à l'exploitation, de pièces de rechange, la sous-traitance, les assurances, les honoraires pour un montant de 1 115 K€ et la redevance d'utilisation du domaine public pour 607 K€.

Résultat financier

Il est positif de 11 K€, issu des revenus des placements en trésorerie.

Résultat exceptionnel

Il est positif de 138 K€ par le jeu d'écritures sur la provision pour hausse des prix.

Résultat net

Sur ces résultats viennent s'imputer les assistances versées pour 714 K€, et la participation des salariés, le résultat financier et l'impôt sur les sociétés pour 174 K€.

Ratios financiers

Les indicateurs de gestion du résultat sont positifs mais se dégradent légèrement en 2009.

3.4 Rapports financiers avec la Ville de Besançon

La Société SEVE verse à la Ville de Besançon une redevance dont le montant s'élève à 606 930 € en 2009. Cette redevance sert à financer le contrôle de la délégation et les travaux à la charge du délégant.

4. Les conditions d'exécution du service public

4.1 Le personnel

En 2009, la Société SEVE a employé 17,3 ETP techniciens (dont 6 conducteurs de chauffe et 10 agents de maintenance).

4.2 Les tarifs

Les principaux tarifs appliqués aux usagers sont les suivants :

- R1c : énergie pour chauffage
- R1e : énergie pour ECS

- R2 abonnement composé du :

- . R21 électricité
- . R22 conduite entretien
- . R23 gros entretien
- . R24 pour les abonnés équipés de comptages individuels.

Le prix moyen facturé par logement pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ressort à 666,18 € TTC (- 10,2 % par rapport à 2008). Cette baisse est liée à la diminution de la consommation et à l'application sur le R1 de la TVA à 5,5 % au lieu de 19,6 % à compter du 1^{er} mars 2009.

4.3 La communication

La Société SEVE poursuit la mise en ligne des tarifs du chauffage urbain et des consommations des bâtiments.

4.4 Les installations

Principaux points à retenir pour 2009 :

- maintien en veille de la Cogénération
- Générateur G4 charbon de 23 MW : remplacement d'éléments défectueux (moteur grille, platine électronique sur servo moteur, grappin mâchefer) et poursuite des essais de co-combustion (bois-charbon) avec comme résultat des difficultés à tenir les polluants (CO, NOx) et des pertes importantes de rendement.
- Générateur G6 bois de 6 MW : 3 interventions pour remplacement d'éléments défectueux (vérin poussoir, palier écluse, filtre à manche) et poursuite des essais de co-combustions avec les mêmes difficultés que sur le générateur G4.
- réseau de chauffage : 3 interventions pour réparation de fuites et remplacement d'éléments défectueux.
- au niveau des sous-stations, la Société SEVE est intervenue 7 fois pour remplacer des éléments défectueux.
- réparation sur production air comprimé
- remise en état manutention mâchefers
- remplacement de pompes, compteurs, appareils de mesures, contrôle, régulation dans différentes sous-stations.

La Société SEVE a produit les attestations de conformité notamment pour :

- les effluents
- les rejets, mesure en continu des polluants
- les générateurs G1, G5, G6
- les rapports DRIRE
- extincteurs, désenfumage, robinet incendie
- parafoudre, éclairage de sécurité, installations électriques
- sécurité des moyens de production : G1, G2, G4, G5, G6, Mock, échangeurs n° 3, échangeur n° 4
- étanchéité gaz

- manitou, ponts roulants
- appareils sous pressions (18 échangeurs en 2009)
- essais groupes électrogènes
- soupapes de sécurité.

4.5 Les travaux à la charge du délégant

- Générateur G 4 (charbon de 23 MW) : Poursuite des essais de co-combustion (bois charbon). Difficultés à tenir les polluants (CO, NOx) et perte importante de rendements
- Sous stations : Première tranche de l'opération de requalification des changeurs de moins de 100 litres (.25)
- Réception des travaux de construction du bâtiment vestiaires
- Réalisation des travaux de raccordement de :
 - l'extension du CHU
 - l'extension du Centre Commercial Ile de France
 - du patio 1.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le présent rapport relatif à l'exploitation du réseau de chaleur par la Société SEVE, dans le cadre de la délégation de service public confiée par la Ville de Besançon à cette société.

Après en avoir délibéré, sur avis favorable de la Commission de Contrôle Financier du 1^{er} octobre 2010 et sur avis favorable unanime de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 21 octobre 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2010.